CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57186** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993

Raison sociale : APARICIO CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/03/2024

Capital : 7 622

83 RUE PRAIRIE DE LA VILLE
73350 FEISSONS-SUR-SALINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 391 360 286 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 02413

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021604188304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021604188304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 79 24 51 50 **Fax :** 04 79 24 52 56

Portable : 0650766975

Responsabilité légale :
AGILIA HOLDING (938 499 597) / APARICIO GILLES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : gilles.aparicio@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 734 302 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	23/01/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	23/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 08:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E57186** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE **21/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/03/2024
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : **391 360 286 00028**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 81 02413

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021604188304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021604188304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **APARICIO CHARPENTE**

83 RUE PRAIRIE DE LA VILLE
73350 FEISSONS-SUR-SALINS

Téléphone : 04 79 24 51 50 **Fax :** 04 79 24 52 56
Portable : 0650766975

Site Internet :
E-mail : gilles.aparicio@orange.fr

Responsabilité légale :
AGILIA HOLDING (938 499 597) / APARICIO GILLES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/01/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 08:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.